

## DEUX REPRESENTANTS ARGENTINS TUES DANS LA GUERRE

(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

Il y a eu deux victimes – pour autant que nous sachions jusqu'à présent –, dans les rangs des ressortissants de la République argentine, lors de l'actuelle guerre européenne, que moi j'appelle « *le Déluge universel de sang* ».

La première victime est le vice-consul argentin à Dinant, fusillé, ou plutôt « *mitraillé* » par les Allemands, le 23 août. (...)

Notre pays a donc commencé à payer son tribut de sang à cette lutte féroce entre l'autocratie mal camouflée et les principes d'indépendance et de liberté. Et cette douloureuse contribution ne sera malheureusement pas la seule ...

\*

(...) Revenons à présent, pour en finir, à l'incident de l'exécution de Monsieur Himmer et à ce que les autorités militaires allemandes ont tenté d'obtenir de sa veuve, une dame qui, malgré son âge, a su déployer une admirable énergie dans la terrible situation d'urgence.

Madame Himmer, ainsi que les autres femmes prisonnières, a été conduite, sous la menace du

revolver, à l'abbaye des Prémontrés. Elles sont restées là, quatre jours, privée de commodités et sans manger ...

Le gouverneur militaire allemand de la place de Namur, tenu par son gouvernant de l'informer au sujet des explications réclamées par le gouvernement argentin, la soumit ensuite à un étrange interrogatoire. Sur ordre de ce gouverneur, Madame Himmer fut transférée le 21 septembre (1914) et véhiculée dans une automobile, en compagnie du sénateur belge et conseiller municipal de Dinant, le Dr. Cousot, de Bouvignes, où elle s'était réfugiée à l'hôtel de Namur après avoir été mise en liberté et après le pillage de sa maison. Le général-gouverneur la reçut, accompagné d'un civil qui, à ce qu'on lui dit, était un auditeur militaire.

Le général l'interrogea sur la mort de son mari et Madame Himmer répéta ce que l'on a pu lire supra.

Comme le général insinuait que les habitants de Leffe avaient tiré sur les troupes allemandes et que cela avait excité les soldats, dont les actes de fureur étaient légitimés de la sorte, Madame Himmer répliqua en lui assurant formellement que c'était faux et que l'officier commandant les forces, qui les avaient appréhendés,

avait pris en personne Monsieur Himmer par le bras et qu'il avait fait arrêter les hommes et adolescents qui les accompagnaient.

- *Je le reconnaîtrais immédiatement si on le mettait en ma présence* – insista la dame.

On lui demanda ensuite si son mari ou ses employés étaient armés.

- *Aucun d'eux* – répondit-elle – *n'avait la moindre arme car la crainte des représailles les terrifiait au point que, quelques jours plus tôt, presque tous étaient terrés au fond de leurs caves.*

Le sénateur Cousot donna alors sa parole d'honneur que toutes les armes avaient été déposées à l'administration communale avant le 10 août.

Avec une intonation ironique, le général demanda ensuite à Madame Himmer si elle savait ce qui s'était passé après son arrestation.

- *Comment voulez-vous que je puisse vous fournir des informations à ce sujet* – répondit la dame – *si j'étais prisonnière et que j'ai continué à l'être pendant quatre jours ? ...*

- *Quand avez-vous revu votre mari ?*

Cette question fit bondir de douleur la pauvre veuve.

- *Quand je l'ai revu ? ...!* – s'exclama-t-elle –

*Ma fille et moi, faute d'hommes, avons gratté le sol pour trouver son cadavre, enterré comme celui d'un chien, à soixante centimètres de profondeur, et nos efforts se sont révélés vains, parce qu'il y avait « cent quarante-deux » voisins ayant une sépulture commune avec lui ! ...*

La veuve de Monsieur Himmer ne retrouva en effet les restes de son mari que le lundi 4 octobre, quand on procéda à l'exhumation générale des personnes qui avaient été exécutées à Dinant.

Lors de l'interrogatoire, le général allemand objecta à Madame Himmer que le même sort était échu aux soldats de son armée, à quoi la courageuse femme rétorqua avec énergie :

*- Monsieur Himmer n'était pas un soldat !*

Il faut l'entendre et l'admirer quand elle explique :

*- Ma résistance semblait exaspérer ces messieurs, qui espéraient m'obliger à reconnaître que les officiers allemands sont incapables de se livrer à de telles horreurs, ni davantage à les autoriser ! ... On m'interrogea debout, comme une véritable coupable, au oint que, vers la fin, épuisée, j'ai approché une chaise et je me suis assise.*

Il faut rappeler que Madame Himmer est une personne âgée et que, ne fût-ce que pour cette raison, on aurait dû lui témoigner des marques de respect ...

Dans l'intervalle, le Dr. Cousot venait de rappeler

au général et à l'auditeur les faits survenus le 23 août : les troupes allemandes avaient abattu leurs prisonniers masculins, avaient fait prisonniers, femmes et enfants, et, durant trois heures, n'avaient pas cessé de tirer sur les Français, qui n'avaient pas répliqué, par humanité !

Le général allemand, dont le nombre est connu de l'ambassadeur argentin en Belgique, le Dr. Alberto Blancas – qui l'aura sûrement communiqué au ministre des affaires étrangères à Buenos Aires –, résulta, en somme, très mécontent de ces déclarations et ordonna ensuite une enquête qui, d'après mes informations, est tendancieuse et tente d'enterrer, sous plus de 60 centimètres de terre, les circonstances de la mort du vice-consul argentin à Dinant, Monsieur Himmer.

On s'efforça de faire déclarer par la veuve que l'incendie de la fabrique avait très bien pu être l'oeuvre des soldats français. Mais la vieille dame prouva que c'était complètement impossible puisque elle et les siens avaient traversé l'établissement, d'un bout à l'autre, le 23 août vers 17 heures, sans apercevoir le moindre signe avant-coureur d'un incendie, qui ne fut déclenché qu'à 6 heures du lendemain matin. Par ailleurs, quand on remua les décombres, on trouva une mèche entourée de matières inflammables, indice prouvant qu'il ne s'agissait pas d'un bombardement et qui vient s'ajouter à d'autres, plus révélateurs, déjà signalés.

D'autre part, les Allemands se vantaient et se faisaient gloire de l'incendie de la fabrique et de la mort de son directeur, avant de savoir que la diplomatie allait s'en mêler, cela toujours à ce que m'affirment des

témoins oculaires. Lors de l'interrogatoire, le général allemand ne posa aucune question et ne fit aucune allusion à la veuve concernant les archives brûlées et le drapeau amené et lacéré par les Allemands avant le 27 août, date à laquelle prisonniers et prisonnières furent remis en liberté ; et lorsque Madame Himmer voulut l'évoquer, le militaire l'interrompit, lui demandant si elle l'avait vu personnellement ...

Quant au déroulement de l'enquête, le général allemand fit une visite à la maison particulière de Monsieur Himmer, interrogea la servante, à qui on avait confié sa garde, lui faisant signer une déclaration qu'elle ne lut même pas. Il faut en outre signaler que Madame Himmer, désirant regagner sa demeure, avait, à ce qu'elle affirme, fait restaurer toutes les portes, fenêtres, planchers et plafonds détruits par la soldatesque, avait fait ramasser tous les débris de miroirs, de meubles et autres qui jonchaient le sol, et avait fait évacuer les immondices qui remplissaient la maison de haut en bas ...

Telles sont les informations, concernant l'exécution du vice-consul Himmer, le sac de Dinant et ce qui est survenu ultérieurement, que je peux communiquer pour le moment, en n'ayant que le temps d'écrire hâtivement ces lignes.

J'ai, en effet, pour vaincre les difficultés que présente un pays occupé et sans moyens de communication, dû faire un énorme tour de

Bruxelles à Maestricht, en automobile, et de Maestricht à Amsterdam, dans un train bondé à cause de la mobilisation de l'armée hollandaise, train qui mit six heures à faire un trajet qu'il accomplit ordinairement en trois. Et le départ du navire à vapeur – le *Frisia*, qui acheminera cette lettre – est fixé à demain midi !

Amsterdam, 20 octobre 1914

Roberto J. Payró

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

Il s'agit d'un extrait de PAYRO, « *Dos representantes argentinos muertos en la guerra* », in LA NACION ; 17/11/1914.